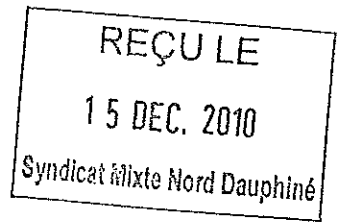


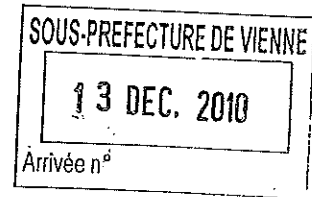
SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 10/34
ATTRIBUTION MARCHÉ APPEL
D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DE
BACS ROULANTS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS



L'AN DEUX MILLE DIX, le 30 novembre
Le bureau dûment convoqué le 17 novembre 2010
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur NIVON



Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 6

PRESENTS :

Monsieur NIVON Michel
Monsieur LEVY Henri
Monsieur GELIN Maurice
Monsieur BERNARD Marc
Monsieur MARIN Jean
Monsieur QUEMIN André

EXCUSES :

Monsieur LAVERGNE Louis
Monsieur PINOT Jacques
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur CICALA David

Il est exposé ce qui suit :

Marché concernant l'achat de bacs roulants neufs ordures ménagères et collecte sélective.

Marché à bons de commande, passés en appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans ferme.

Le SMND a lancé une consultation pour l'achat de bacs roulants neufs afin de doter les usagers en bacs pour la collecte des ordures ménagères et pour la collecte sélective. Il s'agit de renouveler le marché d'achat de bacs déjà en place et arrivant à échéance.

A l'issue de l'appel public à la concurrence, deux plis ont été reçus. Aucun pli n'est arrivé hors délai

La commission d'appel d'offres, s'est réunie le 03 novembre 2010 à 14h30 afin de procéder à l'ouverture des plis. Le quorum étant atteint la commission a pu valablement délibérer. A l'issue de l'ouverture des plis et de l'examen des pièces « candidature » la commission a prononcé l'admission de tous les candidats.

L'analyse des offres a été réalisée par les services techniques.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 novembre 2010 à 14h30 afin d'attribuer le marché. Le quorum étant atteint, la commission a pu valablement délibérer. Deux membres techniques qualifiés invités ont également participé à cette commission.

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission a attribué le marché à la société CONTENUR, sise 3 rue de la Claire – 69009 LYON, pour un montant total estimatif annuel de 48 160,00€ HT soit 57 599,36€ TTC, en fonction des achats estimés.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 1^{er} décembre 2010

**Le Président
M. NIVON**

